# Informations générales

Email de contact : dominique.lievre@deux-sevres.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 31 août 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes Haut Val de Sèvre

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-04-06

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Préfet des Deux-Sèvres
* nom : CC Haut Val de Sèvre, SIREN : 200041994, nature : CC

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PLUI
* PCAET
* Dispositif OCM (Ex FISAC)
* Contrat d’attractivité Niortais-HVS 2019-2021
* AMI centre bourgs 2014
* 4 conventions avec l’EPF Nouvelle-Aquitaine
* Dispositif d’aide aux accueils de loisirs
* Plan campagnes d’été 2020
* plusieurs contrats territoriaux pour la protection des milieux aquatiques sont recensés et accompagnés par l’agence de l’eau Loire Bretagne : Sèvre Niortaise amont, du Lambon à l’Egray (2022-2024), Sèvre Niortaise et Mignon (2019-2021)
* un contrat territorial des aires d’alimentation de captage du bassin amont de la Sèvre Niortaise et Corbelière est également en cours jusqu’en 2022.
* contrat territorial du Clain sud (2021-2023)
* programme local de prévention de production des déchets ménagers et assimilés
* lauréate, en 2019, d’un appel à manifestation d’intérêt dédié aux territoires peu denses et ruraux (AMI TENMOD) en vue d’expérimenter un service de navettes entre les gares, les zones d’emploi et les zones d’habitation (projet Altern’Actifs)
* Projet alimentaire territorial
* Projet social de territoire

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Opération collective de modernisation
* Contrat d’attractivité
* Contrat local de Santé
* Contrat territorial d’éducation artistique et culturelle (CTEAC)
* Convention globale CAF
* Contrat de ruralité

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Territoires d’industrie
* Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* • Orientation 1 : Encourager des mobilités durables ◦ Élaboration d’un schéma cyclable ◦ Création de liaisons douces ◦ Mise en place d’un service de location de vélo à assistance électrique ◦ Mise en place de navettes des gares vers les zones d’activité
* • Orientation 2 : Engager l’intercommunalité et les communes dans une transition énergétique et écologique ◦ Changement de l’éclairage public ◦ Rénovation énergétique des bâtiments ◦ Installation de panneaux photovoltaïques sur les stations d’assainissement ◦ Dispositif AMEC : formation élu-technicien pour la maîtrise de l’énergie des collectivités
* • Orientation 3 : Adapter le territoire aux effets du changement climatique ◦ Création d’un espace -test agricole ◦ Projet environnemental dédié à la bio-diversité ◦ Végétalisation des espaces urbains ◦ Etude sur les eaux pluviales sur les zones d’activité de La Crèche ◦ Réhabilitation des réseaux d’assainissement ◦ Optimisation de l’usine de production d’eau potable
* • Orientation 4 : Lutter contre les fractures sociales et conforter les services de proximité ◦ Création d’une maison de santé ◦ Lutte contre la précarité énergétique et le mal logement ◦ Epicerie sociale et solidaire itinérante ◦ Etude sur la rénovation de l’Ehpad de Pamproux ◦ Réhabilitation de la base de loisirs du plan d’eau

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Espaces publics, espaces verts
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Economie sociale et solidaire
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Loisirs
* Santé et soins
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 28

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 60

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* services de l’Etat
* DDT
* DDASEN
* UDAP
* ARS
* Agence de l’eau
* ADEME
* Caisse des Dépôts
* Banque des Territoires
* nom : CC Haut Val de Sèvre, SIREN : 200041994, nature : CC

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

* comité stratégique du plan de relance
* comité local de cohésion des territoires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

* partenariat avec la Communauté d’Agglomération du Niortais sur de nombreux dossiers
* Etat
* Nouvel Aquitaine
* Deux-Sèvres
* Chambres consulaires
* EPF
* SAFER
* Associations du réseau INPACT
* Syndicats du territoire
* Comité de bassin d’emploi
* Pôle Emploi
* Mission Locale
* Association des commerçants
* CAF
* CRER
* MSA
* CPIE
* CREPAQ
* Ligue de l’Enseignement
* Prom’haies
* ANDES

Démarches de co-construction du CRTE : -

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

## Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* Bureau étude subvention ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : NC

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : -€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : - €